

6LEX

société à responsabilité limitée

au capital de 1 euro

Siège social : 19 Rue Fallempin 75015 PARIS

529 329 963 RCS PARIS

(la "Société")

ACTE CONSTATANT LES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 9 JUILLET 2024

L'Associé unique :

- **Nicolas ANDRE**

demeurant : 19 Rue Fallempin 75015 PARIS

titulaire de 1 part sociale en pleine propriété

Total : une (1) part sociale.

Soit la totalité des parts sociales émises par la Société ;

prend, conformément aux dispositions légales applicables, les décisions suivantes :

- Décision 1 : Transfert du siège social de la Société ;
- Décision 2 : Modification corrélative des statuts de la Société ;
- Décision 3 : Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1 (Transfert du siège social de la Société)

L'Associé unique décide, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, de transférer le siège social de la Société du 40 Rue de Pommard - 75018 PARIS au 19 Rue Fallempin 75015 PARIS, et ce à compter de ce jour.

DÉCISION 2 (Modification corrélative des statuts de la Société)

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société comme suit : la mention de l'adresse de l'ancien siège social à savoir : " **Le siège social de la société est fixé : « 40 Rue de Pommard - 75018 PARIS »** " est supprimée et est remplacée par la mention de l'adresse du nouveau siège social à savoir : " **Le siège social de la société est fixé : 19 Rue Fallempin 75015 PARIS** ".

Le reste de l'article demeure inchangé. L'ensemble de ses stipulations restent applicables.

DÉCISION 3

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Les présentes, constatant les décisions de l'Associé unique en date du 9 juillet 2024, seront mentionnées sur le registre des délibérations des Associés.

Le présent acte a été signé électroniquement par l'Associé unique et conservé dans les archives de la Société.

Fait à PARIS, le 09/07/2024,

Nicolas ANDRE

Gérant et associé unique

Bon pour acceptation des fonctions de Gérant de la société 6LEXSARL